

# Marignytiatives



*Le journal de la commune de Marigny-le-Lozon*

**AUTOMNE 2024**



# ÉDITO

## Le mot du Maire...

### Il est temps de ressortir les cartables !

Voilà près d'un mois que près de 800 jeunes ont repris le chemin de l'école sur notre commune : finies les vacances !

Pour nombre d'entre eux, et d'entre nous, cet été fut magique. Du 31 mai, date du passage de la flamme olympique dans la Manche, et notamment à Saint-Lô, jusqu'au 8 septembre, qui marque la fin des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, en passant par les commémorations du 80<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement et de la Libération de la France et de l'Europe, la Manche et notre territoire ont vraiment été sous le feu des projecteurs et le monde entier a pu admirer la beauté et le formidable patrimoine de notre pays. Sans parler des athlètes qui nous ont fait tant rêver, qu'ils soient valides ou handicapés ! Que de leçons de vie lors de ces Jeux ! Et, assumons-le, quelle fierté d'être Français !

Bonne surprise à la rentrée, au sein de l'école Julien Bodin : la classe dont la fermeture avait été envisagée au printemps restera finalement ouverte, l'école accueillant trente élèves de plus que les prévisions de la Direction académique des services de l'Education nationale. Notre petite ville de demain attire, et c'est très bien : réjouissons-nous !

Cet été fut aussi l'occasion pour dix jeunes de la commune de connaître leur première expérience professionnelle, avec le renouvellement de l'opération Argent de poche. Joli succès pour ce dispositif qui permet à notre jeunesse de se familiariser avec les jobs d'été dans un cadre aussi sécurisé que bienveillant : merci aux agents de la commune qui ont encadré notre belle équipe et bravo à nos jeunes pour leur implication exemplaire.

A signaler une nouvelle recrue au restaurant scolaire : le chef, c'est désormais Arnaud Labbe, bien connu des Marignais et visiblement déjà très apprécié des jeunes papilles. Bien manger, c'est bon pour la santé des écoliers !

Il est beaucoup question de notre jeunesse dans ce nouveau Marignytiatives et nous n'en oublions pas pour autant nos anciens et nos moins jeunes : retrouvez l'ensemble des actions proposées par le CLIC et France Services pour vous faciliter la vie au quotidien. Chacun ne vit pas le progrès, notamment informatique, de la même manière mais ensemble, on peut tous y arriver. Alors, n'hésitez plus et venez vous renseigner au Pôle public. Les Normands le disent souvent : il n'y a pas de problème, que des solutions ! A vous de les demander !

Côté politique, un gouvernement vient d'être nommé, après un été des plus particuliers. Espérons qu'il puisse travailler au redressement de la situation économique de notre pays. Et la première des réussites serait, sans doute, de rétablir la confiance : envers la politique, les territoires, les habitants. Envers l'avenir, tout simplement. Ensemble, c'est possible et on y croit. Belle rentrée à tous !

Fabrice LEMAZURIER



Editeur : Mairie de Marigny-le-Lozon  
1 Place Cadenet - Marigny  
50570 MARIGNY-LE-LOZON  
Directeur de la publication : F.LEMAZURIER

## ARNAUD LABBE, RESPONSABLE SCOLAIRE



Arnaud LABBE, le nouveau responsable scolaire à l'école Julien Bodin a pris ses fonctions en août.

En charge du personnel de la cantine, des ATSEM et du périscolaire, il assure aussi l'élaboration des menus, la facturation des repas, la gestion des commandes au restaurant scolaire...

Arnaud LABBE est joignable à la cantine au 02.33.55.20.86 ou par mail à [cantinemarigny@orange.fr](mailto:cantinemarigny@orange.fr). Si besoin, vous pouvez aussi le rencontrer en mairie le mardi de 14h à 17h.

## MISSION ARGENT DE POCHE

Pour la deuxième année consécutive, le dispositif "Argent de poche" a été mis en place du 8 au 27 juillet 2024.

Neuf jeunes ont participé à ce dispositif, dont 2 déjà présents l'année précédente.

Avec des travaux divers allant de l'entretien des locaux, entretien des espaces verts, petits travaux dans les bâtiments, archivage, inventaire des livres de la bibliothèque, ces jeunes ont pu réaliser 8 missions chacun soit le matin de 9h à 12h ou l'après-midi de 14h à 17h.

En présence du maire, des conseillers municipaux et du personnel encadrant, un verre de l'amitié a eu lieu le jeudi 4 septembre au restaurant le Fil des saisons afin de clôturer avec eux cette belle saison et de les remercier pour leur bon travail.



# L'ÉCOLE JULIEN BODIN

Cette année, l'école Julien Bodin accueille 302 élèves répartis sur 13 classes. Elle dispose d'un dispositif ULIS et d'une classe externalisée de l'Ildris. Comme depuis plusieurs années déjà, l'école va continuer à mener des actions en lien avec le développement durable. Parmi les projets phare de cette année, une classe d'eau pour tous les élèves de maternelle, un intervenant percussions pour le cycle 2 et une classe transplantée au château de la Baudonnière pour les CM1 et CM2. Pendant quatre jours, les élèves vont vivre à l'heure anglaise.

Nouveauté cette année, retour de l'USEP ! L'équipe enseignante va continuer également à mener des actions visant à la formation du citoyen et de la lutte contre les stéréotypes (plan Phare, promotion de l'égalité fille-garçon, renforcement des compétences psycho-sociales...).



## LES ARTS : DES ARTISTES À L'ÉCOLE NOTRE DAME

L'année scolaire 2024-2025 s'annonce très artistique chez les élèves de l'École Notre Dame.

En effet, grâce à des professionnels, les enfants vont s'initier aux joies de divers arts : du quotidien, du son, du visuel, de l'espace, du langage et du spectacle vivant. De nombreux projets portés par l'équipe pédagogique avec les membres de l'APEL et la collaboration des familles, sont proposés afin de favoriser une ouverture culturelle à tous.

Les arts culinaires seront abordés par l'organisation d'un « goûter presque parfait » durant la Semaine du Goût avec la visite des Caramels d'Isigny et la Chèvrerie de la Huberdière. Les enfants seront initiés aux arts du son avec la présence de Radio Tou'Caen pour enregistrer des chants, des émissions, des interviews. Les parents musiciens seront à leur tour conviés pour présenter des instruments de musique traditionnels et originaux.

Afin d'associer le son à l'image, l'école s'est inscrite à « École et Cinéma » en collaboration avec le Cinémoviking, pour permettre aux jeunes publics de comprendre et d'apprécier trois films d'animations. Les enfants pourront également participer à la conception d'une vidéo sur notre école. La Semaine de la Presse permettra d'évoquer tous les médias aux enfants, et ils pourront visiter les locaux du « Ouest France » de Rennes en regardant la fabrication du journal.

A l'approche du printemps, les arts de l'espace seront évoqués avec la création d'un jardin, des espaces végétaux dans la cour de récréation et la réalisation d'une fresque sous le préau. Pour clôturer cette variété des arts, une « Semaine Cirque » sous chapiteau avec un spectacle offert aux familles est prévu, ainsi que le déplacement au Cirque de Bayeux.

Enfin, toute l'année scolaire sera agrémentée avec la Classe du Dehors pour développer des apprentissages auprès et avec la nature ; un partenariat avec la Crèche et la Maison de retraite pour organiser des activités intergénérationnelles.

De même, des projets linguistiques autour de l'anglais sont prévus grâce à Mme Giles, enseignante bilingue de maternelle, avec un voyage à Jersey pour toutes les classes en juin.



# L'IME-IDRIS DE MARIGNY A FAIT SA RENTRÉE

Finies les vacances, retour au quotidien, les 35 élèves de l'unité d'enseignement de l'IME-IDRIS de Marigny ont repris le chemin des classes lundi 2 septembre 2024. Présents depuis fin Août sur le site de Marigny, les 35 élèves de l'IME seront encadrés par 5 professeurs des écoles durant cette année scolaire.

En interne, l'IME-IDRIS possède une classe « Passerelle » qui accueille 7 jeunes de 10 à 16 ans gérée par Mme Leloup, professeure des écoles et par 3 intervenants socio-éducatifs.

A l'école élémentaire Julien BODIN, ce sont 9 enfants de 7 à 11 ans qui seront sur la classe externalisée de l'IME, encadrée par Mme Ducreux, professeure des écoles spécialisée, accompagnée par deux intervenants socio-éducatifs, facilitant ainsi l'inclusion sociale et pédagogique de ces élèves à besoins particuliers.

Du côté du collège Jean MONNET, ce sont 9 jeunes adolescents de 12 à 16 ans qui ont fait leur rentrée. Sous l'œil bienveillant de Mme Coignard, leur professeure des écoles spécialisée et d'un intervenant socio-éducatif, ils évolueront toute l'année au milieu des collégiens.

Pour les plus âgés de 15 à 17ans, ce sont deux autres sites qui accueillent les jeunes de l'IME-IDRIS en alternant classe et stage : 5 jeunes sont accueillis à la MFR de Saint-Sauveur-Lendelin dans une classe inclusive sous la responsabilité de Mme Beuzit-Lozach (professeure des écoles spécialisée) et 3 jeunes sont accueillis sur une classe insertion sur le site d'Agneaux par M. Vigot.

De nombreux projets pédagogiques sont prévus pour cette année 2024-2025 : l'écriture et la publication d'une histoire courte pour les plus jeunes, un projet classe d'eau avec l'association AVRIL, une classe voile à Bréville sur Mer, un projet équitation/équithérapie ainsi que bien d'autres sorties ou projets alliant pédagogie, éducation et inclusion.

Pour l'ensemble de la structure, la rentrée s'est déroulée sereinement, grâce à des inclusions progressives ainsi qu'une gestion maîtrisée des temps forts de la vie de ces jeunes.



*Un temps fort de cette année écoulée, la classe de neige pour 11 jeunes de l'IME.*

## LE COLLEGE JEAN MONNET

Pour la rentrée 2024, ce sont 91 nouveaux élèves de 6<sup>ème</sup> qui ont rejoint les rangs du collège le 2 septembre dernier. De nouveau les effectifs du collège sont en hausse ce qui permet l'ouverture d'une classe de 6<sup>ème</sup> supplémentaire pour cette rentrée. Au total, le collège Jean Monnet accueille 325 élèves répartis en 14 classes.

Comme l'an passé, pour favoriser leur intégration, les 4 classes de 6<sup>ème</sup> se sont rendues à l'étang de Marigny pour une découverte de la flore et de la faune avec leur enseignante de SVT, leur professeur principal et Océane, membre du CIEC (Centre d'Initiation à l'Eco-Citoyenneté). Cette demi-journée était l'occasion pour chacun d'apprendre à se connaître et établir un début de cohésion dans chaque classe. Il s'inscrit dans le cadre de la Labélisation du collège et des écoles du bassin « Territoire éducatif E3D » obtenu en mai dernier.



L'ensemble des collégiens aura tout au long de l'année l'occasion de bénéficier de sorties pédagogiques, y compris les 8 élèves de la classe externalisée (CLE2) de l'Idriss, qui viennent compléter nos effectifs (théâtre, visites de monuments historiques, voile, Ludiver...). Ils pourront également, sur le temps méridien, participer à l'atelier « Théâtre », l'espace de Loisirs de l'Agglo, un club de boxe, une chorale ou profiter du nouveau mobilier des espaces communs.

L'ensemble de l'équipe du collège Jean Monnet souhaite une excellente année scolaire 2024-2025 à l'ensemble des élèves.

## BASE D'ADRESSAGE LOCALE

Les communes sont dans l'obligation de mettre à jour leurs adresses pour les publier sur la base d'adressage locale (loi 3DS). Ce travail doit permettre de mettre fin aux confusions entre deux hameaux ou rues et ainsi, contribuer à améliorer la sécurité (services d'urgences, pompiers, police, gendarmerie...) et l'efficacité des services (courrier, livraisons, fibre, réseaux...).

Les différents points noirs ont été recensés par le groupe de travail créé à cet effet, reste à affiner les orientations que la municipalité souhaite prendre.

### Exemple :

La rue de la Vallée à Lozon est souvent confondue avec la résidence de la Vallée à Marigny. En référence au verger des écoliers, le conseil municipal a choisi de revoir l'adressage de cette dernière et de la dénommer à présent **Impasse du Verger**.

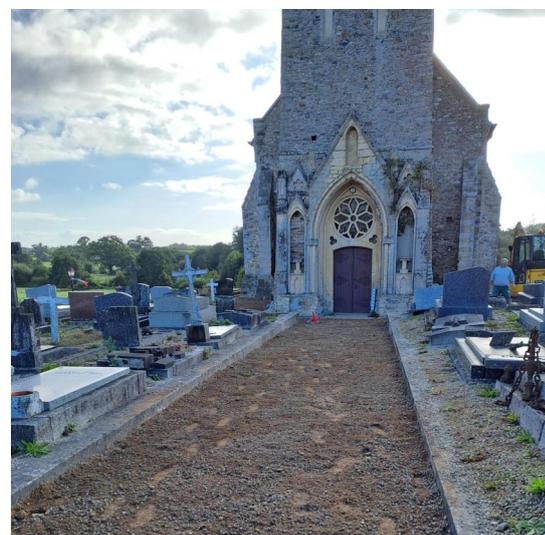


## VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE DE LOZON

Les travaux d'aménagement du cimetière de Lozon ont commencé le 9 septembre dernier. L'ensemble des allées vont être engazonnées. La haie longeant le cimetière a été arrachée et sera remplacée par des arbres. De nombreuses plantations vont être faites autour de l'église.

Une place pour les personnes à mobilité réduite va également être aménagée.

L'ensemble du chantier devrait durer environ trois semaines.



## ÉCLAIRAGE PUBLIC CONNECTÉ



Le parc lumineux de notre commune étant vieillissant et énergivore, il est nécessaire de procéder à sa réfection afin de réduire notre consommation.

En modifiant les luminaires actuels et leur mode de contrôle, cela permettra une baisse des coûts de l'énergie. La nouvelle installation disposera d'un système intelligent permettant d'adapter et de piloter à distance les plages horaires, l'intensité et les dysfonctionnements du réseau communal. Le gain attendu pour la commune est une réduction de 50 % de sa consommation électrique dédiée à l'éclairage public.

Une demande de subvention DETR a été sollicitée par la municipalité à cet effet.

## FORFAIT ÉNERGIE POUR LES SALLES DES FÊTES

A compter du 1er janvier 2023, la commune a mis en place un forfait énergie applicable à la location des salles des fêtes.

Il comprenait 4 tranches de tarifs, déterminées en fonction de la consommation relevée avant et après la location :

- de 1 à 140 kWh : 60€,
- de 141 à 340 kWh : 90€,
- de 341 à 540 kWh : 120€,
- plus de 540 kWh : 150€

Au vu de la location et de l'utilisation des lieux, il s'est avéré nécessaire d'ajouter une tranche supplémentaire :

- de 0 à 70 kWh : 30€,
- de 71 à 140 kWh : 60 €
- de 141 à 340 kWh : 90€,
- de 341 à 540 kWh : 120€,
- plus de 540 kWh : 150€

Le nouveau forfait énergie sera applicable à partir du 1er octobre 2024.



# CCAS

Le CCAS de MARIGNY-LE-LOZON attribue une aide sociale de 270 € par an en fonction de critères définis par le conseil d'administration.

**Les formulaires d'aides sociales sont à retirer en mairie et à déposer avant le 25 octobre 2024.**

## LE FIL D'ARGENT

L'association Le fil d'argent organise son traditionnel repas le dimanche 27 octobre 2024 à l'Espace Westport. Ce repas est réservé aux personnes de 70 ans et plus qui résident sur la commune déléguée de Marigny.

Si c'est votre cas et que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie au plus tard avant



**le mardi 8 octobre 2024.**

## HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

**Les horaires de la bibliothèque ont changé !**

Lundi : 14h à 17h30

Mercredi : 9h30 à 12h et 14h à 17h30

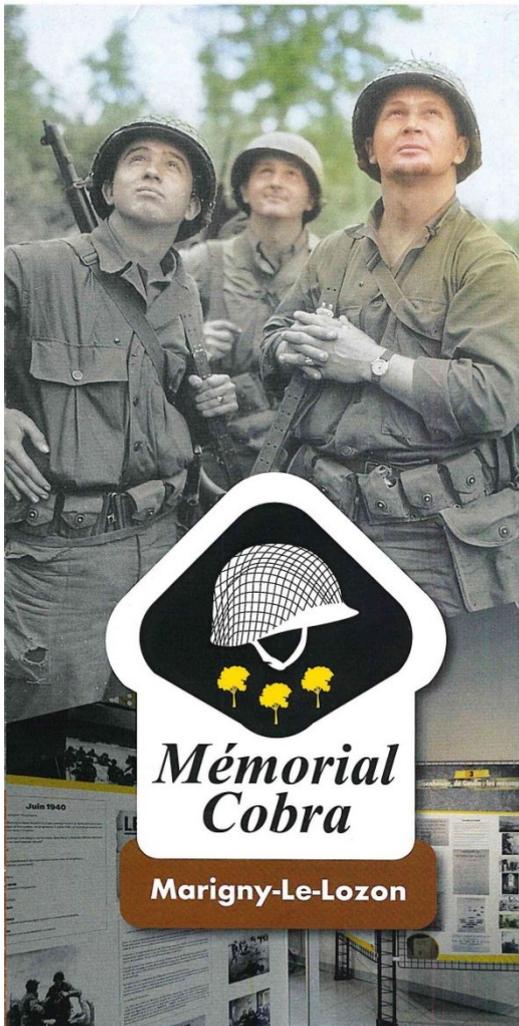
Jeudi : 14h à 18h

Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h30 à 12h



# LE MÉMORIAL COBRA

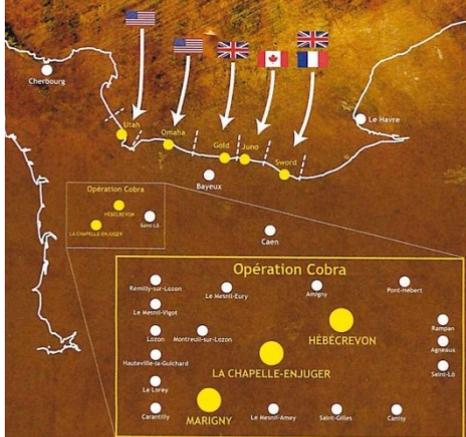


Du 24 au 27 juillet 1944, au coeur du canton de Marigny d'alors, l'Opération COBRA, conçue par le général Omar BRADLEY, commandant de la 1st US Army et confiée au VII<sup>e</sup> corps d'armée du général Lawton COLLINS, ouvre une brèche décisive qui va bouleverser le cours de la bataille de Normandie.



Ce Mémorial COBRA, inauguré le 27 juillet 2002 et agrandi le 25 mai 2009, retrace l'ensemble de cette opération qui a changé le cours de la Seconde Guerre mondiale en (re)lançant les troupes alliées sur les chemins de la libération de la France et de la victoire finale.

**ENTRÉE GRATUITE**  
Entrée autonome sur inscription.  
Flashez le QR Code pour vous inscrire.



**MÉMORIAL COBRA**  
2, Rue des Alleux  
50570 MARIGNY-LE-LOZON  
Tél. : 02 33 55 15 26

Entrée côté du restaurant



Credits photos : U.S. Army - L'Autre Marigny • Icaune50.fr

## LE MÉMORIAL COBRA avec trois salles d'expositions

8 peintures originales et vidéos

### Opération COBRA

Les années sombres de 1939 à 1945

L'Europe en guerre • La mobilisation  
L'appel du 18 juin • Les prisonniers  
La résistance • Le rationnement  
Les réquisitions  
Les camps et l'aube de la liberté

Des documents et des photos inédites



## 1944-2024 : 80<sup>ème</sup> anniversaire aussi du droit de vote des femmes et ses résultats aux municipales de Marigny et Lozon



Quoi de plus naturel en 2024 que de voir les femmes voter et, fort heureusement, sans que ce droit ne soit contesté...

Et pourtant ce fut un long et dur combat qui commença, sans chercher plus en avant, dès la Révolution de 1789 quand Olympe de GOUGES pour avoir rédigé et publié « *La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* » monta sur l'échafaud pour y être guillotinée le 3 novembre 1793, en pleine Terreur menée par Robespierre. Pendant tout le XIX<sup>ème</sup> et le début du XX<sup>ème</sup>, les ligues féministes et les actions des « *suffragettes* » animèrent les luttes. En vain...

On pouvait penser qu'après la Première Guerre mondiale pendant laquelle les femmes avaient tenu, littéralement à bout de bras, l'économie du pays qu'elles en seraient au moins récompensées par le droit de vote. Là, elles se heurtèrent à un Sénat, alors ultra conservateur en la matière face à une Assemblée nationale plus volontariste, qui bloqua, entre 1919 et 1936 une dizaine de propositions de loi.

Enfin vint, si l'on peut dire, la Seconde Guerre mondiale pendant laquelle le Conseil national de la Résistance sous l'égide du général de Gaulle, préparant les réformes à venir de l'après la Libération inclut le droit des femmes dans une première ordonnance, le 21 avril 1944 à Alger, confirmée le 5 octobre 1944 sous le Gouvernement provisoire de la République française à Paris. Il y a donc 80 ans !

C'est l'acte fondateur qui sera mis en application pour les élections municipales des 29 avril et 3 mai 1945.



Carte d'électrice de Marie LECARDONNEL née GIRES à LOZON

### Et justement quels furent les résultats de ces élections à Marigny et à Lozon ?

Ces 29 avril et 3 mai 1945, 511 Marignais et Marignaises ensemble pour la première fois - sur 284 électeurs et 366 électrices inscrits - élirent 12 conseillers dont 6 nouveaux, mais aucune femme !

Il faudra donc attendre les élections suivantes, dès les 19 et 26 octobre 1947, pour voir la première femme siéger parmi les 13 conseillers municipaux de Marigny. Elle s'appelle Lucie DANIN. Fille et sœur de commerçants marignais, célibataire et âgée de 35 ans, elle se verra attribuer les commissions de l'électricité et éclairage, de la cantine scolaire et des fêtes. Elle ne sollicitera pas de nouveau mandat pour raisons personnelles. Lucie DANIN est décédée à Marigny en 1993 à 82 ans.



Lucie Danin aux côtés des élus de Marigny lors de l'inauguration de la cantine Westport en 1948

Par contre à Lozon, dès le 29 avril 1945, Berthe FAUDET, institutrice de la commune en retraite est élue en 6<sup>e</sup> position sur 10 conseillers. Née en 1887, elle est élue à 57 ans. Elle décèdera à Lozon en 1965.

Aux élections des 26 et 3 mai 1953, 2 nouveaux conseillers (et futurs maires de Marigny !) apparaissent, Jacques LAPEYRE et Louis NOËL, mais plus de femme... L'élection suivante des 2 et 15 mars 1959 corrigera cette lacune avec l'entrée au conseil de Suzanne PERDRIX, sage-femme âgée de 39 ans.

A partir de cette élection, les femmes seront toujours présentes au conseil de Marigny, représentées par Suzanne PERDRIX aux élections des 2 et 15 mars 1959, des 14 et 21 mars 1965, des 14 et 21 mars 1971, des 13 et 20 mars 1977 et 6 et 13 mars 1983. Elle aura siégé 30 ans pendant 5 mandats et occupé le poste d'adjointe aux affaires sociales pendant ses deux derniers mandats. Elle décèdera à Marigny en 2008.

Elle sera rejointe à partir de 1983 par Madeleine GARDIE, dont le père, comme celui de Lucie DANIN, avait été également conseiller municipal. Elle siègera également pendant 31 ans et 5 mandats, de 1983 à 2014.



*Madeleine GARDIE devant le bac de jouets de Westport*

Contrairement à Marigny, Lozon n'élira pas de femmes aux différentes élections de 1953 à 1983.

L'élection des 12 et 19 mars 1989 à Marigny verra l'arrivée de 2 autres femmes, Jacqueline LEFÈVRE et Françoise PAISANT, cette dernière démissionnant l'année suivante pour raisons personnelles. La même élection à Lozon portera au conseil Denise BESNARD.

En 1995, le conseil de Marigny sera, pour la première fois profondément modifié, avec le changement de maire, Jacques LAPEYRE passant le relais à Yves LEMAZURIER, et l'élection de 7 femmes, consécutive à la présence d'une liste présentant autant de femmes que d'hommes\*. Ainsi Françoise LECOMPTE-TISSIER, Aline FLEURY, Martine DELISLE, Denise HÉLAINE et Clarisse DELAROQUE rejoignent Madeleine GARDIE et Jacqueline LEFÈVRE. Sans atteindre la parité (7 femmes pour 19 membres) ce conseil s'en approchait, enfin...

À Lozon, sont élues Françoise ROGER et Marie-Christine MESLIN.

L'élection suivante, 11 et 18 mars 2001, confirmera à Marigny cette tendance avec la présence de 6 femmes : Madeleine GARDIE, Denise HÉLAINE et 4 nouvelles, Laurence DAUVERS-BAUMEL, Nadine ANGER, Nadine LEVAVASSEUR et Isabelle LEPROVOST. À Lozon, Véronique Marie rejoint Françoise ROGER, première femme élue adjointe.

Le 16 octobre 2005, en raison du décès du maire de Marigny, Yves LEMAZURIER, l'élection complémentaire fait entrer au conseil Bernadette HOMMET et Véronique FAUVEL aux côtés de Fabrice LEMAZURIER et Daniel ROBIOLLE et porte à 8 le nombre de femmes.

En 2008, les 9 et 16 mars, ce sont 5 femmes qui siègent, Huguette BESSON, Madeleine GARDIE, Véronique FAUVEL, Bernadette HOMMET et Laurence DAUVERS-BAUMEL, Cette dernière, adjointe depuis 2001, décèdera en cours de mandat.

À cette même élection, les habitants de Lozon donnent à Françoise ROGER le plus de voix (142) et élisent trois autres femmes, Véronique MARIE, Marie-Josèphe CHARLES et Fabienne MARTIN.

L'élection des 23 et 30 mars 2014 à Marigny porte à 9 le nombre de femmes sur 19 membres : Véronique FAUVEL qui sera la première adjointe du nouveau (et actuel) maire, Fabrice LEMAZURIER, Huguette BESSON, Bernadette HOMMET, Nicole LECOURTOIS, ELISE BRIGNOT, Valérie BISSON, Martine LEGENDRE, Florence LESAGE et Caroline BISSON.

Lozon, de son côté, élit un nouveau maire, Marc BOURBEY, actuel maire-délégué, et quatre femmes, Magali HÉBERT, Fabienne MARTIN, Christiane EUGÈNE et Françoise ROGER, qui décédera le 14 juillet 2015.



Françoise ROGER

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la création de la commune nouvelle de Marigny-Le-Lozon par fusion des deux communes de Marigny et Lozon\*\*, a pour conséquence de rassembler les deux conseils municipaux jusqu'aux élections suivantes de 2020. Le conseil est donc constitué de 29 membres (19 pour Marigny et 10 pour Lozon) dont 12 femmes (8 pour Marigny : Véronique FAUVEL, Huguette BESSON, Bernadette HOMMET, Nicole LECOURTOIS, Valérie BISSON, Martine LEGENDRE, Florence LESAGE et Caroline BISSON et 4 pour Lozon : Magali HÉBERT, Fabienne MARTIN et Christiane EUGÈNE.

Avec les élections des 15 et 22 mars 2020, le conseil revient à 27 membres, tous élus au premier tour, dont, sous l'effet de la nouvelle réglementation électorale rendant la parité obligatoire, 13 femmes : Adèle HOMMET\*\*\*, Huguette BESSON, Valérie BISSON, toutes les trois adjointes, Véronique FAUVEL, Florence LESAGE, Chantal LE BUZULLIER, Caroline BISSON, Marie-Noëlle OSMOND, Fabienne MARTIN, Martine LEGENDRE, Angélique DESLANDES, Nadège LEVAVASSEUR et Ophélie TINET ...autrement dit l'aboutissement quasi-parfait de la parité homme-femme, 75 ans après la première élection de 1945 ! A la date d'aujourd'hui, Véronique FAUVEL et Caroline BISSON ont démissionné sans être remplacées.

***Voilà pour Marigny et Lozon, puis Marigny-Le-Lozon, les résultats concrets du droit de vote des femmes et du droit d'être élues.***

***A l'image de la quasi-totalité des communes de la Manche et de France, Marigny et Lozon ont mis du temps à approcher de la parité homme/femme. Désormais, la loi aidant, incontestablement l'élection des femmes est entrée dans les institutions, à tous les niveaux...Qui oserait s'en plaindre ?***

***Pour en savoir plus, on attend avec impatience la parution au printemps prochain du livre d'Hélène BOIVIN-BRANDO et Michel BOIVIN sur ce sujet de société fondamental « Femmes en politique dans la Manche /1944-2024 » aux Éditions EUROCIBLES de...Marigny-Le-Lozon, heureuse coïncidence !***

**RENÉ GAUTIER**

**Sources** : Registres des délibérations municipales en mairie de Marigny et Lozon et Procès-verbaux des élections municipales de 1945 à 2020 aux archives départementales de la Manche. /Ouest-France et La Manche Libre. Remerciements à Marie GIRES-LECARDONNEL et Madeleine GARDIE pour leur précieuse mémoire

\*Listes alors appelées alors « *chabadabada* » en lien avec le film de Claude LELOUCH « *Un homme et une femme* »!

\*\*Arrêté de la préfète de la Manche, Danièle POLVÉ-MONTMASSON du 15 décembre 2015

\*\*\*Adèle HOMMET sera aussi la première femme élue conseillère départementale du canton de Marigny (ou Saint-Lô 1)

# Marigny-le-Lozon

Du 4 au 19  
octobre  
2024

# Journées France services

Information et inscription au  
02.33.55.15.26

<p><b><u>Vendredi 4 octobre</u></b> <b><u>de 10h à 16h</u></b></p> <p>Venez nous rencontrer aux portes ouvertes de l'EHPAD Les Hortensias</p>	<p><b><u>Mardi 8 octobre</u></b> <b><u>à 14h</u></b></p> <p>Révisez votre code de la route avec le CLIC à l'Espace Westport</p>	<p><b><u>Mercredi 9 octobre</u></b> <b><u>de 9h à 12h</u></b></p> <p>Atelier Pix : testez vos connaissances en informatique au Pôle public</p>
<p><b><u>Vendredi 11 octobre</u></b> <b><u>de 10h à 12h</u></b></p> <p>Découvrez le casque numérique avec le CLIC à l'Espace Westport + atelier peinture et poterie</p>	<p><b><u>Mercredi 16 octobre</u></b> <b><u>de 9h à 12h</u></b></p> <p>Créez votre compte Doctolib au Pôle public</p>	<p><b><u>Mercredi 16 octobre</u></b> <b><u>de 14h à 17h</u></b></p> <p>Atelier Pix : testez vos connaissances en informatique au Pôle public</p>

**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**



Mardi 8 octobre  
Espace Westport, Marigny-le-Lozon  
**GRATUIT** 14 heures

## ATELIER DE RÉVISION CODE DE LA ROUTE



Inscription auprès du CLIC du Pays Saint-Lois :  
02 33 06 04 71



Vous souhaitez tester vos connaissances en informatique ?  
L'Espace France Services de Marigny-Le-Lozon vous propose deux ateliers.

**pix**  
Au pôle public de Marigny-Le-Lozon

Tout public Gratuit

Mercredi 9 octobre 2024 de 9h à 12h  
Mercredi 16 octobre 2024 de 14h à 17h

Renseignements et inscriptions :  
02.33.55.15.26  
accueil@marigny-le-lozon.fr



Marigny-le-Lozon  
**ATELIER  
Doctolib**  
PRENDRE DES RENDEZ-VOUS MÉDICAUX EN LIGNE

**Mercredi 16 octobre**  
**de 9h à 12h**  
**au Pôle public**

- Créez votre compte
- Découvrir le site
- Prendre un rendez-vous

Information et inscription au 02.33.55.15.26

Journées France services  
Du 4 au 19 octobre 2024

**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**



# ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS...

## FÊTE SAINT PIERRE

La Fête Saint-Pierre s'est déroulée du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet au niveau du parking du collège pour la deuxième année. Au programme, fête foraine, soirée moules frites, messe en musique, rassemblement de véhicules anciens et de mobylettes, feu d'artifice et soirée grillades.



## PORTES OUVERTES FAMILLES RURALES

L'association Familles rurales de Marigny a organisé une porte-ouverte le 29 juin 2024.

Randonnée, fresque collective, sculpture de ballons, concours de dessin, maquillage, poney, jeux, présentation des activités existantes ont animé cette journée. Belle participation du public.



## APÉRO-CONCERT DE LOZON

Pour la première fois, le comité des fêtes de Lozon a organisé un apéro-concert dans le bourg le 24 août. Les artistes présents ont réalisé une prestation de qualité qui a attiré près de 200 personnes.  
Un évènement à renouveler !



## FETE DES ASSOCIATIONS

La fête des Associations s'est déroulée le 7 septembre pour la première dans l'Espace Westport. Le public était au rendez-vous .

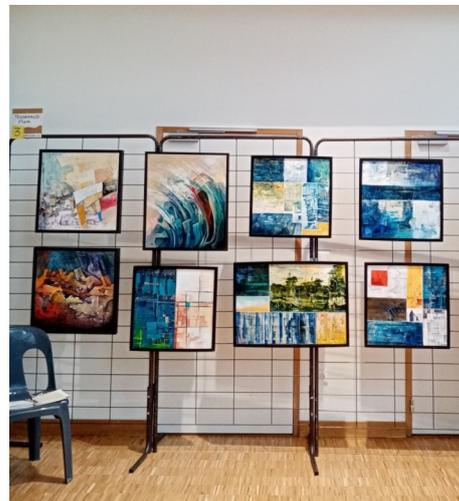


## VACHEMENT SONORE

C'est sous le soleil que 10 artistes des années 80 et 90 ont fait le show pour la troisième édition de Vachement Sonore. ! Le public a répondu présent et a pu partager une ambiance de folie avec ces artistes et nos 2 DJs de la commune. Une centaine de bénévoles a travaillé ce soir-là, dont une dizaine toute la semaine pour que l'évènement se passe dans d'excellentes conditions. Une troisième édition réussie !



## EXPOSITION D'ARTS DIVERS : du 22 au 29 septembre



# À VENIR

**8 octobre** : Atelier de révision du code de la route avec le C.L.I.C. Réservation au 02.33.06.04.71

**11 octobre** : Atelier initiation casque numérique et atelier poterie avec le C.L.I.C. Réservation au 02.33.06.04.71

**12 octobre** : Soirée dessert dansant organisée par Danses vacances.

Réservation au 06 23 91 28 04 ou au 06 86 33 68 47

**13 octobre** : Concert Jazz dans Les Prés. Billetterie en ligne jazzdanslespres.fr ou sur place dans la limite des places disponibles

**14 octobre** : Rencontre patchwork de 10h à 16h ouvert au public.

**18 octobre** : Concours de belote organisé par le club de l'amitié. Réservation au 07.81.20.17.85

**20 octobre** : Bourse aux jouets au gymnase de l'IDRIS de Marigny, organisé par l'Association de parents d'élèves de l'école Julien Bodin. Réservation par SMS au 07.82.52.23.35

**25 octobre** : Assemblée générale du Comité des fêtes de Marigny à 20h au Pôle public

**27 octobre** : Repas des aînés de Marigny organisé par le Fil d'argent

**2 novembre** : Repas des aînés de Lozon

**10 novembre** : Repas organisé par le club de l'amitié. Inscription au 06.75.91.48.41

**11 novembre** : Loto organisé par le Fil d'argent

**15 novembre** : Concours de belote organisé par le club de l'amitié. Réservation au 07.81.20.17.85

**16 et 17 novembre** : Lotos organisés par l'Association des parents d'élèves de l'école Notre Dame. Réservation au 06.73.03.47.39

**7 décembre** : Assemblée générale de l'Amicale Cycliste du canton de Marigny à 18h30

**7 décembre** : Soirée dansante organisée par Danses Vacances au profit du Téléthon. Renseignement et inscription au 06 23 91 28 04 ou au 06 86 33 68 47

**8 décembre** : Marché de Noël de l'Association des parents d'élèves du collège Jean Monnet. Renseignement par mail à [apecollege.marigny50@gmail.com](mailto:apecollege.marigny50@gmail.com)

**31 décembre** : Soirée de la Saint-Sylvestre organisée par le comité des Fêtes de Marigny. Réservation au 06.75.34.18.66 ou au 06.63.78.88.54 (lieu à définir)

 ESPACE WESTPORT

 SALLE DES FETES DE LOZON

 SALLE JARDIN PILLARD

10!  
ans!

Jazz dans les prés  
~ invite ~

**Laura PRINCE**



happy  
Jazz  
Club

**Dim 13/10 à 17h**

Espace Westport  Marigny

**Tarif plein 12€ / Tarif réduit 9€ / Gratuit pour les moins de 18 ans**

**Billetterie en ligne sur [jazzdanslespres.fr](http://jazzdanslespres.fr)**

ou sur place dans la limite des disponibilités

**Renseignements 06 75 20 38 40 · [jazzdanslespres@gmail.com](mailto:jazzdanslespres@gmail.com)**

**f [jazzdanslespres](https://www.facebook.com/jazzdanslespres) · @ [happyjazzclub](https://www.instagram.com/happyjazzclub) · [jazzdanslespres.fr](http://jazzdanslespres.fr)**

N° de licence : L-D-21-144 / Création graphique [www.clairedrapier.com](http://www.clairedrapier.com) / Photo © Emilie Carpuat / Ne pas jeter sur la voie publique

RÉGION  
NORMANDIE

LA MANCHE  
LE DÉPARTEMENT

Saint-Lô  
AGGLA

centre  
national  
de la musique

SPEDIDAM

sacem

bleu

# COLIS DE NOËL DE WESTPORT-MARIGNY-LE-LOZON-LYMAN

**Rendez-vous le samedi 7 décembre, place Westport à 15 heures.**

L'association Westport-Marigny-Le-Lozon-Lyman poursuit toujours, avec la même ardeur, son projet d'envoyer, comme l'an dernier, aux enfants de Lyman 300 colis de Noël, avec cette année l'appui de l'Interclub des Rotary de la Manche qui financera 200 colis supplémentaires, soit un total de 500 colis.

Chaque foyer de Marigny-Le-Lozon a reçu au mois de juin un courrier co-signé du maire, Fabrice Lemazurier et du président, René Gautier, pour expliquer cette action qui trouve ses racines dans l'histoire de Marigny et de l'après-guerre 39/45. A ce courrier était joint un bon de souscription à déposer à la mairie. Ces dons permettront de financer les 300 premiers colis avec le concours d'entreprises de Marigny et des environs, comme le Groupe Techneau, Copinew, Crédit Agricole, Marie Toit, Markiv Construction et d'autres qui vont nous rejoindre.

Vous trouverez ci-dessous, au cas où vous ne l'auriez trouvé dans votre boîte aux lettres, un bon de participation que vous pouvez découper et déposer à la mairie avec un chèque du montant de votre choix, jusqu'au début novembre.

Les colis seront préparés dans la deuxième quinzaine de novembre et envoyés par camion en Ukraine. Comme l'an dernier, nous organiserons - le samedi 7 décembre prochain à 15 heures - un départ fictif des colis ce qui permettra de rassembler tous les donateurs, de Marigny-le-Lozon et d'ailleurs. Merci de retenir la date de ce rendez-vous que nous souhaitons festif et...chaud !

Tous renseignements auprès des membres du Bureau de l'association, par téléphone au 06 10 33 58 43 ou par mail : [gautierdemarigny@orange.fr](mailto:gautierdemarigny@orange.fr)

*Des enfants ukrainiens ayant reçu un colis en décembre dernier, distribué par l'ONG de Westport, Ukraine Aid International.*



## COUPON-RÉPONSE A RETOURNER OU DÉPOSER

à l'accueil de la mairie de Marigny-Le-Lozon  
ou  par courrier : René GAUTIER (WMLLL) - 3 rue du Poitou - 50000 Saint-Lô

NOM : ..... PRENOM : ..... AGE : .....

ADRESSE : ..... CP : ..... Ville : .....

TEL : ..... E-MAIL : .....

Je fais un don de  ou  ou  € pour que l'association prépare elle-même le colis.

Je souhaite recevoir un reçu fiscal\* à l'adresse ci-dessus.

Je souhaite aussi adhérer à l'association Westport-Marigny-Lyman et verse ma cotisation 2024 de 10€

Ci-joint un chèque global de  € à l'ordre de l'association WMLLL.

Si vous souhaitez préparer le colis vous-même, merci de ne pas le fermer et de le déposer à l'accueil de la mairie.

\*Réduction  
d'impôts  
possible  
de 66%

voir au dos



ne rien inscrire  
dans ces cases

# LES SERVICES DANS LA COMMUNE

## La Mairie de MARIGNY-LE-LOZON vous accueille :

Lundi : 9h à 17h (journée continue)

Mardi : 9h à 12h - 14h à 17h

Mercredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Jeudi : 9h à 12h - 14h à 18h

Vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Tél : 02.33.55.15.26

courriel : [accueil@marigny-le-lozon.fr](mailto:accueil@marigny-le-lozon.fr)

[www.mairie-marigny.com](http://www.mairie-marigny.com)

## La Mairie annexe de LOZON vous accueille :

Le mardi de 10h à 12h

Tél : 02.33.56.23.34

courriel : [mairie.lozon@wanadoo.fr](mailto:mairie.lozon@wanadoo.fr)

<b>BIBLIOTHEQUE</b> lundi :14h à 17h30 mercredi : 9h30 à 12h et 14h à 17h30 jeudi et vendredi : 14h à 18h samedi : 9h30 à 12h	<b>02.33.56.81.29</b>	<b>RESTAURANT SCOLAIRE</b>	<b>02.33.55.20.86</b>
<b>AGENCE POSTALE COMMUNALE</b> du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h le samedi de 9h à 12h	<b>02.33.55.15.26</b>	<b>TARENTELE Garderie périscolaire</b>	<b>02.33.55.15.37</b>
<b>Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP)</b>	<b>02.33.55.34.30</b>	<b>ECOLE JULIEN BODIN</b>	<b>02.33.55.15.93</b>
<b>MISSION LOCALE</b> sur rendez-vous au Pôle public lundi matin	<b>02.33.57.17.17</b>	<b>ECOLE NOTRE DAME</b>	<b>02.33.55.49.94</b>
<b>Assistance sociale: Manon MARAIS</b> Tous les mardis de 9h à 12h au Pôle public sur rendez-vous	<b>02.33.77.28.93</b>	<b>COLLEGE JEAN MONNET</b>	<b>02.33.55.19.86</b>
<b>A.D.M.R</b> Tous les mercredis de 9h30 à 11h45 au Pôle public	<b>06.65.11.04.10</b>	<b>CRECHE</b>	<b>02.33.06.12.37</b>
<b>C.D.H.A.T ( Amélioration de l'Habitat)</b> 2e jeudi du mois	<b>02.33.75.64.24</b>	<b>RELAIS PETITE ENFANCE (R.P.E )</b> 9h à 11h30 et le jeudi de 16h à 18h30	<b>02.33.05.23.84</b>
<b>MAISON DE RETRAITE</b> <b>EHPAD Les Hortensias</b>	<b>02.33.77.14.77</b>	<b>ACCUEIL DE LOISIRS</b> Pôle enfance	<b>02.33.72.23.98</b>
<b>S.S.I.A.D (Soins infirmiers à domicile)</b>	<b>02.33.72.27.61</b>	<b>Mme Adèle HOMMET</b> Conseillère départementale : sur rendez-vous <a href="mailto:adele.hommet@manche.fr">adele.hommet@manche.fr</a>	<b>06.31.40.21.29</b>
<b>C.L.I.C (Accès aux droits des personnes âgées)</b> Centre médico social 7 rue de La Libération à Saint-Lô	<b>02.33.06.04.71</b>	<b>M. Philippe GOSSELIN</b> Député de la Manche	<b>02.33.05.05.50</b>
<b>SAUR</b>	<b>02.50.72.40.00</b>	<b>Mme Florence MAZIER</b> Conseillère régionale <a href="mailto:florence.mazier@normandie.fr">florence.mazier@normandie.fr</a>	<b>02.31.06.95.01</b>
		<b>GENDARMERIE Saint-Jean-de-Daye</b> du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h	<b>02.33.72.50.20</b>
		<b>DECHETTERIE</b> lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h	

MARIGNY-LE-LOZON  
EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !  
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®  
GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !



**PROCHE DE VOUS,  
PROCHE DE CHEZ VOUS**

Nos agents d'accueil vous accompagnent sur rendez-vous dans vos démarches administratives du quotidien.

Visitez notre site internet : [www.mairie-marigny.com](http://www.mairie-marigny.com)